Section de l'Aude

DECLARATION LIMINAIRE – CHSCT du 14 octobre 2019

Monsieur le Président,

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui se réunit ce jour se tient dans un contexte marqué par le projet destructeur de notre Administration, appelé de façon mensongère « nouveau réseau de proximité » et que vous portez avec zèle et fierté.

Puisque nos préoccupations du jour portent sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents du département de l'Aude, rappelons une nouvelle fois les conséquences de ces mesures sur ces derniers :

- les agents des Finances Publiques affectés dans les trésoreries amenées à fermer seraient contraints de déménager sur leur nouveau lieu de travail. S'ils ne peuvent ou ne souhaitent pas quitter leur actuelle résidence, ils devront faire un nombre de kilomètres élevé pour rejoindre quotidiennement leur nouveau service d'affectation : le trajet le plus court sera de 25 kilomètres pour aller jusqu'à 41 kilomètres (soit entre 50 et 82 kilomètres parcourus tous les jours par les agents concernés).

- Ils se verraient mutés contre leur gré dans des centres industriels, avec des centaines de budgets à gérer, sans savoir quelle collectivité locale est concernée par l'opération qu'ils traitent. Cette parcellisation des tâches, ce taylorisme imposé conduira à une augmentation considérable des risques psychosociaux.

- Aux Finances Publiques, la loi de transformation de la Fonction Publique permettra désormais l'embauche de contractuels et, du fait des suppressions de poste, une mobilité forcée sera organisée. L'agent des Finances Publiques dont le poste ou service sera fermé sera ainsi affecté en cas d'absence de poste adéquat dans le département de l'Aude dans la grande région voire dans une autre administration. A la DGFIP, depuis 2002, 40 000 emplois ont été supprimés et 15 trésoreries ont été fermées dans l'Aude depuis 11 ans.

Solidaires Finances Publiques n'insistera pas davantage sur le sujet puisque nous savons pertinemment que vous vous souciez comme d'une guigne du sort des agents de ce département.

Nous préférerons donc vous interpeller sur les suites (ou plutôt l'absence de suite !) données aux points précédemment évoqués en CHSCT.

- Le remplacement du médecin de prévention parti à la retraite depuis l'été 2018. Nous avons soupé de vos perpétuelles promesses de gascon sur son « remplacement prochain », vos « pistes brûlantes » ou autres enfumages de la même farine. Nous réclamons donc qu'enfin, un service sanitaire minimum soit organisé dans ce département comme vos fonctions vous y obligent.

- L'absence de visite médicale obligatoire pour les agents nouvellement affectés au Centre de Contact de Carcassonne, ainsi que celle, annuelle, pour ces mêmes agents. Ne parlons même pas de l'audiométrie recommandée tous les 3 ans, cela serait manifestement trop vous demander.

- Les rapports de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) sur la situation à la Cité Administrative datant de 2017 et à Limoux de 2018. De nombreux et graves dysfonctionnements en matière de sécurité électrique, de chauffage, d'évacuation en cas d'incendie et autres avaient été relevés sans que la Direction locale ne prenne manifestement conscience de leur dangerosité.

- La trésorerie de Castelnaudary qui connaît depuis plusieurs années la présence de moisissures généralisées. La solution préconisée par le bureau Véritas suite à expertise de l'air demandée par les organisations syndicales qui consiste à lessiver les murs n'apparaît en rien satisfaisante.

- La situation du bâtiment abritant le Centre de Contact de Carcassonne, suite à l'effondrement de la cheminée le 27 novembre 2018 ne faisant, par miracle, aucune victime, pour lequel nous avons expressément sollicité un diagnostic de la structure. Nous apprenons par la bande que, désormais, le balcon menace de s'effondrer sur les passants ou les agents…

Solidaires Finances Publiques n'attend donc plus rien de cette Direction. Nous vous informons par conséquent que ces dossiers feront l'objet d'une transmission au CHSCT ministériel pour qu'enfin, une attention particulière puisse être portée aux conditions de travail des agents dans ce département.